



## **Nouvelle pollution contre l'école maternelle du Bourg ? Chacun doit prendre ses responsabilités.**

Après plusieurs mois de désamiantage de l'ancien site du CMMP, le terrain dépollué subit depuis le 6 avril un dépôt de milliers de tonnes de terre et de gravats probablement pollués. Les riverains ont alerté. Le collectif des victimes de l'amiante et les représentants FCPE de l'école maternelle ont demandé à la municipalité d'entamer des actions visant à évaluer les dangers de cette terre pour les riverains, les enfants de l'école maternelle et d'évaluer la conduite à tenir.

La rentrée scolaire de printemps approchant, nous nous devons de réagir en tant que représentants de parents d'élèves responsables. **Nous avons donc organisé**, avec une vingtaine de parents, **l'occupation ce matin du bureau de la directrice**. Les parents ont été informés par voie de tract. La plupart n'étaient au courant de rien.

Nous avons obtenu :

- L'information officielle de la directrice et l'inspectrice qui découvraient visiblement la situation et ont pu ainsi se saisir enfin du dossier.
- La présence de l'inspectrice et de l'adjointe à l'enseignement pour une réunion de crise immédiate.
- La décision de ne plus utiliser la cour d'école attenante au terrain saccagé par des milliers de tonnes de terres d'une provenance très douteuse.
- L'engagement de la mairie d'une réunion avec les représentants de parents vendredi pour nous remettre les résultats des analyses de terre.

Nous demandons maintenant que chacun – à son niveau – prenne ses responsabilités :

- **Parents** : Les parents de notre groupe ont décidé dès ce mardi de retirer leurs enfants de l'école en organisant une garde tournante jusqu'aux résultats d'analyse.
- **Associations** : Nous avons exercé notre devoir d'alerte en informant les parents, les autres associations de parents d'élèves, par voie de tract ce matin et en relayant l'appel à témoin pour découvrir les auteurs.
- **Autorités** : La mairie, l'inspection et la préfecture doivent évaluer maintenant les mesures conservatoires et de protection potentielles afin de ne pas exposer inutilement les enfants à des polluants éventuellement très dangereux<sup>1</sup>. Nous avons demandé la mise sous bâche des gravats et de réfléchir à une fermeture éventuelle de l'école.

La situation est particulièrement traumatisante après plus de 10 ans de combat très difficile pour obtenir une dépollution satisfaisante du terrain de l'ancienne usine d'amiante. Le mieux qu'il puisse nous arriver est que notre alerte et les mesures que nous demandons d'envisager, soient inutiles. Enfin, même si nos questionnements sont gênants, nous ne rentrerons dans aucune tentative de polémique qui ne ferait que distraire des responsabilités que nous exposons et exerçons.

### **Contact**

Me Christelle Dauvin, présidente du groupe local FCPE Bourg maternelle et Primaire 1:  
Tél. 06 89 38 29 68, [contact@fcpe-bourg.fr](mailto:contact@fcpe-bourg.fr)

---

1 Les polluants imaginables peuvent être : radioactivité, dioxine, toxiques chimiques, amiante... Il est tout à fait possible que ces terres ne soient pas polluées ou qu'elles soient polluées par des composés non volatils, mais le principe de précaution doit être à l'esprit.